



ÉNERGIE



Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.

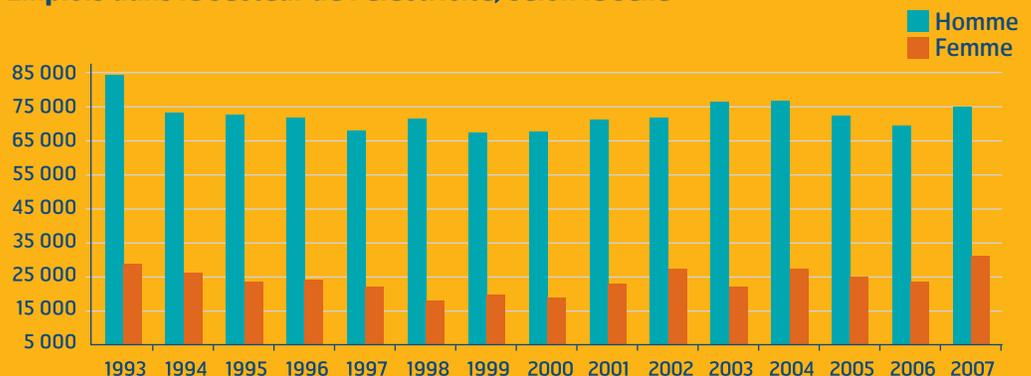
Le SCFP représente 33 700 travailleurs dans la production (centrales hydroélectriques, nucléaires et à combustible fossile, éoliennes et petites centrales), la distribution et le transport de l'électricité. Le SCFP défend activement la nature publique des services d'électricité. Au Canada, le privé contrôle 25 pour cent de la production électrique.

Le SCFP représente des travailleurs du secteur public et du secteur privé. Nos membres sont des cols bleus, des cols blancs et des professionnels. Ils travaillent en Alberta, en Ontario, au Manitoba et au Québec. Nous représentons aussi quelques travailleurs au niveau fédéral. Nos membres sont ouvriers spécialisés et de maintenance, représentants du service à la clientèle, comptables, adjoints administratifs, commis à la facturation ou aux dossiers, employés en communications, rédacteurs,

programmeurs-analystes, technologues, monteurs de lignes, techniciens, préposés, ouvriers qualifiés, travailleurs du domaine de l'énergie atomique et employés de centres d'appels.

Dans le secteur public, le SCFP représente des travailleurs des trois niveaux de gouvernement. Au municipal, nous représentons des employés de sociétés de distribution locales (EPCOR à Edmonton, ENMAX à Calgary et une douzaine de sociétés de distribution locales en Ontario, comme Toronto Hydro et Greater Sudbury Hydro). Au provincial, les membres du SCFP travaillent pour des sociétés d'État (comme Manitoba Hydro, Hydro-Québec et Ontario Power Generation) et pour l'Office de la sécurité des installations électriques de l'Ontario. Enfin, au niveau fédéral, nous avons des membres s'occupant de la production et de la recherche.

Emplois dans le secteur de l'électricité, selon le sexe



2 PRIVATISATION
Les emplois verts du secteur de l'énergie devraient être publics.

2 TRANSITION JUSTE
Rien n'est prévu pour protéger les travailleurs et les communautés des transformations en cours.

4 RÉGIMES DE RETRAITE
Les régimes de retraite décents font l'objet d'attaques.

4 COLLABORATION INTERNATIONALE
Nous œuvrons avec nos alliés pour garder l'énergie publique.

D'autres sont à l'emploi d'organismes de réglementation, comme la société d'État Énergie atomique du Canada limitée.

Dans le secteur privé, le SCFP compte des membres chez Hydro One, TransAlta, Bruce Power, Enwave et Northwind Solutions.

Les dernières données démographiques pour le secteur de l'énergie remontent à 2008. Les femmes formaient alors 25,4 pour cent de la main-d'œuvre et elles occupaient 6,1 pour cent des postes d'ouvriers spécialisés, d'ingénieurs, de cadres et de superviseurs. Ces chiffres sont très bas comparativement à la proportion des femmes sur le marché du travail canadien, qui s'établit à 46,9 pour cent. Huit pour cent des travailleurs de l'électricité sont issus des minorités visibles, contre 15 pour cent dans l'ensemble du marché du travail au pays. Ce groupe est toutefois en forte croissance dans le secteur de l'énergie. Les travailleurs autochtones occupent trois pour cent des postes du secteur, ce qui correspond à la moyenne nationale.

Les emplois dans les énergies vertes devraient être dans le secteur public, mais les efforts de production se concentrent surtout sur le secteur privé.

Il faut assurer une transition juste et équitable aux travailleurs et aux communautés affectés.

Autres syndicats

Le SCFP représente environ le tiers des travailleurs du secteur de l'énergie. Les autres sont membres de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), du Syndicat canadien

des employées et employés professionnels et de bureau (SCEPB) ou de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC).

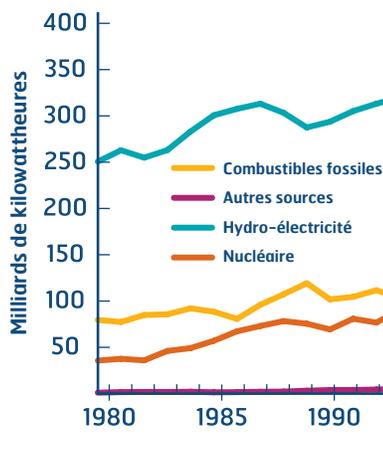
ENJEUX

Privatisation

Partout au Canada, les gouvernements ont surtout mis sur le secteur privé pour augmenter la capacité de production des énergies renouvelables. Les provinces ont fait la promotion de projets solaires, éoliens et marémoteurs privés et coopératifs. Cette approche nuit aux services d'électricité publics et centralisés. Les emplois dans les énergies vertes devraient être dans le secteur public.

Au Manitoba, l'élection récente d'un gouvernement progressiste-conservateur accroît la menace de privatisation dans le secteur. Mais les pires menaces à court terme sont l'adoption d'un modèle d'entreprise chez Manitoba Hydro et la tendance accrue à la sous-traitance.

Production totale d'électricité au Canada



En Alberta, la société municipale EPCOR s'est retirée complètement de la production énergétique, vendant ses actifs au privé. Elle a toutefois gardé le contrôle sur la distribution, la transmission et les technologies sectorielles (signaux, compteurs, etc.). Pour sa part, ENMAX, une société détenue par la Ville de Calgary, investit dans l'expansion de projets publics dans le solaire et l'éolien.

Au Québec, les sections locales du SCFP font campagne pour garder l'électricité sous contrôle public, notamment en prônant que les nouveaux projets éoliens soient placés sous la responsabilité de la société d'État Hydro-Québec. La perte de nombreux emplois dans le secteur de l'énergie atomique causée par la fermeture de la centrale Gentilly-2 en 2012 (son démantèlement se poursuit) illustre la mauvaise planification du gouvernement québécois lorsque vient le temps d'assurer une transition juste et équitable aux travailleurs et aux communautés affectés.

Une nouvelle tendance mondiale a fait son apparition en matière de privatisation d'actifs publics : le « recyclage d'actifs ». Il consiste à monnayer et à commercialiser les actifs publics au profit d'intérêts privés. Ce « recyclage » prend diverses formes : contrats de vente, cession-bail, concession, franchise ou gestion d'infrastructures publiques par le privé. La privatisation de la société ontarienne de transmission Hydro One en est un bon exemple : l'argent produit par sa vente a été versé dans un fonds d'actifs pour financer des projets d'infrastructure. On risque de voir d'autres provinces s'inspirer de ce modèle.

Ce nouveau danger pour l'électricité publique s'ajoute aux avancées constantes de la privatisation dans le secteur de l'énergie. Afin de favoriser la privatisation, les gouvernements encouragent aussi les

projets décentralisés de production d'énergie renouvelable du privé, le développement privé de nouvelles lignes à haute tension à des fins d'exportation, ainsi que la vente de sociétés locales de distribution.

Au Royaume-Uni, plus des deux tiers de la population appuient la renationalisation des services privatisés, dont les centrales électriques.

Partout en Europe et en Afrique du Nord, les appels à la renationalisation de l'électricité et des autres services publics se multiplient. Même chose pour les appels au resserrement de la réglementation et à la transition vers la production d'énergies vertes. En Allemagne, en Espagne et en France, les autorités ont entendu ces appels. Elles ont enclenché un processus de « remunicipalisation » qui, à l'expiration des contrats, ramènera les services privatisés dans le secteur public.

Sur la scène internationale, la privatisation des services publics se poursuit, même si les gens craignent les pannes et les promesses brisées par les monopoles privatisés.

NÉGOCIATIONS

La réglementation des impacts de la production d'électricité sur l'environnement (cours d'eau servant à la production hydroélectrique, énergie atomique et transport interprovincial, par exemple) relève du fédéral. Tous les autres aspects du secteur sont de juridiction provinciale. En Ontario et en Alberta, la production, la distribution et le transport de l'électricité sont de ressort provincial, mais elles sont confiées à des sociétés locales. Les structures de négociation suivent le même schéma.

Par exemple, en Ontario, on trouve plusieurs unités de négociation dans le domaine de l'électricité. Cependant, les conventions collectives d'Hydro One servent souvent de point de comparaison aux employeurs du provincial et des sociétés de distribution locales. Or, les membres ontariens craignent qu'Hydro One et l'OPG recourent de plus en plus aux travailleurs temporaires ou à forfait. Cette stratégie délibérée leur permet de contrôler les coûts en offrant de moins bons salaires et avantages sociaux.

Il est toujours difficile de convaincre les gouvernements de penser à moyen et à long terme pour assurer la rétention et le recrutement des travailleurs de l'électricité.

En Allemagne, en Espagne et en France, les autorités ont entendu ces appels et ont enclenché un processus de « remunicipalisation ».

Pour l'aider dans ses négociations, notre seule section locale au Manitoba échange informellement des renseignements avec les sections locales d'Unifor et de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE). Le SCFP-Québec bénéficie de la négociation centralisée effectuée sous l'égide d'une coalition syndicale volontaire. En Alberta, une section locale du SCFP représente les employés des services publics d'électricité et une autre, du secteur municipal, représente les employés des services municipaux d'électricité.

Il est toujours difficile de convaincre les gouvernements de penser à moyen et à long terme pour assurer la rétention et le recrutement des travailleurs de l'électricité. Les membres du SCFP œuvrant dans les services électriques s'attendent à subir des pressions constantes pour qu'ils abandonnent leurs régimes de retraite à prestations déterminées au profit de régimes à prestations cibles ou à cotisations déterminées. La sous-traitance et la hausse des embauches de travailleurs temporaires sont des problèmes soulevés à toutes les tables de négociations du secteur.

RÉGIMES DE RETRAITE

En Ontario, le gouvernement fait pression pour transformer les régimes de retraite de la section locale 1000 en régimes assumés à 50 pour cent par l'employé, et ce, tant chez Hydro One que chez OPG. Les employés des services municipaux d'électricité ont accès au Régime de retraite des employés municipaux de

l'Ontario, où les cotisations sont partagées moitié-moitié entre employé et employeur. Les sections locales albertaines sont aux prises avec des demandes de concessions sur les retraites.

CAMPAGNES

Les principales campagnes de nos sections locales concernent la santé-sécurité au travail et le financement d'une transition équitable et viable vers une économie faible en carbone (conformément au programme de transition juste de l'ONU). Les différents gouvernements sont aussi incités à adopter des plans de renouvellement des effectifs axés sur la formation et le recrutement.

Quant aux campagnes internationales du SCFP dans le domaine de l'électricité, elles portent sur la défense de la propriété publique du secteur énergétique, la demande d'actions pour contrer les changements climatiques et l'élargissement de la coordination internationale des politiques en matière d'énergie. Le SCFP collabore aussi avec le nouveau comité sectoriel de l'énergie de l'Internationale des services publics, ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux tels IndustriALL, Droit à l'énergie – SOS Futur et Trade Unions for Energy Democracy (Syndicats pour une énergie démocratique).

Quant aux campagnes internationales du SCFP dans le domaine de l'électricité, elles portent sur la défense de la propriété publique du secteur énergétique, la demande d'actions pour contrer les changements climatiques et l'élargissement de la coordination internationale des politiques en matière d'énergie.

Visitez le scfp.ca : des ressources pour nos membres

- Plus d'information sur votre secteur • Des outils pour vous aider, vous et votre section locale
- Des exemples de réussite de partout au pays • Et beaucoup plus!